



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 octobre 2016
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant de l'Ukraine au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 27 octobre 2016 indiquant que M. Oleh Herasymenko, Ambassadeur extraordinaire du Ministère des affaires étrangères, représentera l'Ukraine à la 7796^e séance du Conseil de sécurité, le 28 octobre 2016.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

